

INTRODUCTION

Le 7 janvier 2015, deux individus cagoulés s'introduisirent dans les locaux de la rédaction du journal *Charlie Hebdo* et ouvrirent le feu, assassinant onze personnes – ainsi qu'un policier, lors de leur fuite. Le lendemain, un troisième individu tua une policière municipale puis, le surlendemain, attaqua un supermarché cacher, commettant quatre autres meurtres. Les auteurs de ces attentats – Amedy Coulibaly, Saïd et Chérif Kouachi – furent tués par la police, non sans avoir revendiqué leurs actes au nom d'Al-Qaïda dans la Péninsule arabique. Ils prétendirent avoir « puni » les membres de la rédaction de *Charlie Hebdo* en raison des caricatures du prophète Mohammed, les policiers en tant que représentants de l'État français, et les clients du supermarché en raison de leur confession juive qui en aurait fait, toujours selon eux, des soutiens inconditionnels de l'État d'Israël et de sa politique d'occupation et de colonisation de la Cisjordanie.

Ces attaques ont provoqué une émotion considérable en France et à l'étranger. Des millions de personnes sont descendues dans les rues en hommage aux victimes, le 11 janvier. Préalablement, le 10 janvier, le Premier ministre Manuel Valls déclara la « guerre au terrorisme » et annonça toute une série de mesures concrètes : intensification des frappes aériennes contre « l'État islamique au Levant et en Irak » (Daech), transfert interne au budget de l'Etat de 500 millions

d'euros vers la Défense, durcissement de la législation punissant « l'apologie du terrorisme », lancement d'une campagne de prévention de la « radicalisation » à l'école, etc. Ces trois faits – les attaques, l'émotion qu'elles ont suscitée et les réactions de l'appareil d'État – constituent un événement qu'il convient de mettre en perspective, tant du point de vue historique que sociologique. C'est ce que cet ouvrage se propose de faire.

Il existe deux conceptions possibles du terrorisme. La première, normative, désigne comme « terroristes » les personnes que l'on souhaite diaboliser. Cette définition est dominante dans le champ de la rhétorique politique et dans les médias. Elle ne présente pas de véritable intérêt du point de vue des sciences sociales, sauf s'il s'agit de comprendre pourquoi une personne est labellisée comme « terroriste » et pourquoi une autre ne l'est pas. La seconde, analytique (ou scientifique), désigne comme « terroriste » l'auteur d'une action politique violente suffisamment puissante sur le plan symbolique pour effrayer les populations et provoquer une réaction de leur part et de leurs gouvernements. Cette définition permet de replacer les actes terroristes islamistes dans une histoire plus longue, celle d'une violence politique qui n'a cessé d'élargir ses cibles en fonction des progrès techniques en matière d'explosifs, de la démocratisation et de la diffusion croissante et mondialisée de l'information. Il s'agit alors d'analyser le phénomène depuis l'attentat à la charrette piégée contre Napoléon en 1800 jusqu'aux attaques perpétrées aujourd'hui par des extrémistes identitaristes (islamistes se réclamant d'Al-Qaïda ou islamophobes comme Breivik en Norvège), en passant par les attentats anarchistes de la fin du XIXe siècle, ceux des groupes palestiniens ou européens d'extrême gauche dans les années 1970. Sans oublier que d'autres formes de terreur, perpétrées par des États, n'ont

jamais cessé : les bombardements massifs, y compris par l'arme nucléaire (Hiroshima et Nagasaki) de populations civiles, la terreur stalinienne perpétuée par des régimes totalitaires, etc. Partant de ce constat, le livre tente de répondre aux questions suivantes : quelle(s) spécificité(s) les attentats de janvier 2015 présentent-ils ? Pourquoi ont-ils provoqué des réactions aussi importantes et aussi inédites que ces manifestations massives et les décisions gouvernementales qui leur furent associées ?

Cet ouvrage répond à ces questions en relevant un paradoxe. D'un côté, les attentats de janvier 2015 s'inscrivent dans une tradition politique ancienne consistant à rechercher des effets politiques importants (et jamais atteints) à partir de moyens extrêmement limités. Ce terrorisme « d'en bas » (par opposition au terrorisme d'État) est en grande partie occidental dans sa généalogie. Son appropriation récente par des groupes islamistes radicaux n'a modifié ni ses modes opératoires (les attentats ciblés ou aveugles) ni son inscription dans un projet fondamentalement politique. D'un autre côté, les attentats de janvier 2015 ont majoritairement été perçus comme originaux, étrangers aux traditions occidentales et culturellement marqués par les croyances religieuses – en l'occurrence musulmanes – de leurs auteurs. Nous éclairons ce paradoxe en montrant que des mécanismes de pouvoir puissants médiatisent et construisent notre perception du terrorisme.